

Beauvais, le 9 mars 2023

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Directeur Académique des Services de
l'Éducation nationale de l'Oise

à

Mesdames et Messieurs les enseignants
du 1^{er} degré public

S/C de

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
de l'Éducation nationale

Dossier suivi par :
Vincent STOUDER
ce.dgp60-adj1@ac-amiens.fr
03 44 06 45 82

**Direction des Services
Départementaux de
l'Éducation Nationale de l'Oise**
22 avenue Victor Hugo
60025 BEAUVAIS CEDEX

Objet : Recrutement sur les postes à profil – Rentrée 2023

Annexes :

Annexe 1 : Formulaire de candidature à un poste à profil

Annexe 2 : Liste des postes à profil vacants

Annexe 3 : Fiches de poste

Références : Lignes directrices de gestion académiques relatives à la mobilité du 26 janvier 2023

Dans le cadre des opérations de mouvement intra-départemental, et en amont de l'ouverture du serveur, des procédures spécifiques de recrutement sont mises en place pour certains postes, dits postes à profil.

Ces supports exigent la plus grande adéquation entre le profil du poste et les compétences détenues par les candidats, et, pour la plupart d'entre eux, une certification correspondante (CAFIPEMF, inscription sur liste d'aptitude...).

Cette circulaire a pour but de présenter le processus de nomination sur deux de ces supports, les directions d'école en REP+ et l'enseignement en classe dédoublée en REP+.

I. Présentation des postes à profil concernés

1) Liste des postes à profil du département

La liste exhaustive des postes concernés par ces procédures figure dans les lignes directrices de gestion académiques relatives à la mobilité citées en référence, ainsi que dans le tableau ci-dessous.

Poste à profil	Titre requis
Direction d'école en REP+	Liste d'aptitude de directeur d'école 2 classes et plus validée
Enseignant dans une classe dédoublée en REP+	Aucun

2) Modalités de candidature

Les enseignants intéressés par l'un des postes proposés dans l'annexe 2 de la présente circulaire doivent compléter le formulaire joint. Ils l'envoieront, accompagné d'un CV et d'une lettre de motivation, à l'adresse suivante :

ce.dgp1collective@ac-amiens.fr

Jusqu'au vendredi 17 mars 2023, délai de rigueur

3) Modalités de recrutement

Seules seront étudiées les candidatures des enseignants ayant les diplômes ou certifications exigés, ou en cours de certification. Les candidats retenus seront ensuite reçus par une commission départementale pour un entretien.

Ces commissions se tiendront du lundi 27 mars au vendredi 31 mars 2023.

Les résultats seront communiqués le mardi 4 avril 2023, par message sur la boîte mail professionnelle des candidats.

Les enseignants retenus sur les postes devront, par retour de mail, confirmer leur décision avant le mercredi 5 avril 2023.

Les enseignants seront nommés sur ces postes à titre définitif (pour les candidats en cours de certification, l'affectation à titre définitif sera conditionnée à l'obtention du titre sollicité ; sinon, il s'agira d'une affectation provisoire). **Par conséquent, ils perdront, à la rentrée 2023, le bénéfice du poste qu'ils occupent actuellement.**

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

L'Inspecteur d'académie
Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale de l'Oise

SIGNE

Hervé SEBILLE

Poste à profil sollicité (indiquer le numéro de référence du poste et son intitulé) :

.....
.....

A- Informations sur le candidat

NOM – Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone :

B- Affectation actuelle

Poste actuel :

Etablissement d'affectation :

Circonscription :

Occupez-vous ce poste : A titre définitif A temps provisoire Par délégation

Ce formulaire doit être envoyé, **accompagné d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation**, à l'adresse suivante :

ce.dgp1collective@ac-amiens.fr

jusqu'au vendredi 17 mars 2023, délai de rigueur

Je soussigné(e), sollicite un entretien avec la commission départementale dans le cadre de mon projet d'obtention du poste à profil demandé ci-dessus.

Fait à, le / /

Signature

Liste des postes de direction REP+ et classes dédoublées REP+ à la rentrée 2023

Réf. du poste	Nature du poste	Intitulé du poste	Spécialité	RNE	Etablissement	Commune	Circonscription
001	DE	DIRECTEUR D'ECOLE REP+	D0000	0601644L	E.E.PU ALPHONSE DAUDET	BEAUVAIS	BEAUVAIS NORD
002	DE	DIRECTEUR D'ECOLE REP+	D0000	0601853N	E.M.PU CHARLES PERRAULT	BEAUVAIS	BEAUVAIS NORD
003	DE	DIRECTEUR D'ECOLE REP+	D0000	0600490G	E.M.PU JEAN BIONDI	CREIL	CREIL
004	ECEL	ENSEIGNANT DANS UNE CLASSE DEDOUBLEE EN REP+	G0000	0601644L	E.E.PU ALPHONSE DAUDET	BEAUVAIS	BEAUVAIS NORD
005	ECEL	ENSEIGNANT DANS UNE CLASSE DEDOUBLEE EN REP+	G0000	0601772A	E.E.PU LOUIS ARAGON	BEAUVAIS	BEAUVAIS SUD
006	ECEL	ENSEIGNANT DANS UNE CLASSE DEDOUBLEE EN REP+	G0000	0601852M	E.E.PU PHILIPPE COUSTEAU	BEAUVAIS	BEAUVAIS SUD
007	ECEL	ENSEIGNANT DANS UNE CLASSE DEDOUBLEE EN REP+	G0000	0602032H	E.P.PU MAURICE BAMBIER	MONTATAIRE	NOGENT SUR OISE
008	ECMA	ENSEIGNANT DANS UNE CLASSE DEDOUBLEE EN REP+	G0000	0601853N	E.M.PU CHARLES PERRAULT	BEAUVAIS	BEAUVAIS NORD
009	ECMA	ENSEIGNANT DANS UNE CLASSE DEDOUBLEE EN REP+	G0000	0600503W	E.M.PU PAUL LANGEVIN	MONTATAIRE	NOGENT SUR OISE
010	ECMA	ENSEIGNANT DANS UNE CLASSE DEDOUBLEE EN REP+	G0000	0600760A	E.P.PU JEAN JAURES	MONTATAIRE	NOGENT SUR OISE
011	ECMA	ENSEIGNANT DANS UNE CLASSE DEDOUBLEE EN REP+	G0000	0601310Y	E.M.PU JACQUES DECOUR 2	MONTATAIRE	NOGENT SUR OISE
012	ECEL	ENSEIGNANT DANS UNE CLASSE DEDOUBLEE EN REP+	G0000	0600348C	E.P.PU JEAN MOULIN	BEAUVAIS	BEAUVAIS NORD
013	ECEL	ENSEIGNANT DANS UNE CLASSE DEDOUBLEE EN REP+	G0000	0600749N	E.P.PU GERARD DE NERVAL	CREIL	CREIL

Directeur d'école REP+

Sous l'autorité de l'inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription, le directeur d'une école située au sein du dispositif de l'éducation prioritaire exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école en conformité avec les textes régissant les missions propres à ce dispositif (REP+).

Son action s'inscrit dans le cadre des programmes et priorités nationales, du programme de travail académique et départemental et des axes de l'action conduite par l'I.E.N.

Cadre général

Il travaille au sein d'une équipe pluri-catégorielle 1^{er} et 2nd degrés en animant des réunions, des groupes de travail avec les équipes pédagogiques du réseau REP + ou REP, du collège et avec les partenaires associés pour la mise en œuvre des programmes de cycles 1, 2 et 3.

Il propose, impulse et met en œuvre des innovations favorisant la réalisation du projet d'école et du projet de réseau REP+ défini avec les autorités académiques.

Il organise la scolarité de tous les élèves et apporte une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide.

Il conduit le projet pédagogique en vue de l'amélioration des résultats des élèves, sous la responsabilité de l'IEN.

Missions sous la responsabilité de l'IEN

- Veiller à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable.
- Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives en lien avec la politique conduite dans le cadre de l'éducation prioritaire.
- Animer l'équipe pédagogique et impulser une réflexion didactique et pédagogique au service de la réussite de tous les élèves.
- Engager l'équipe pédagogique et éducative dans le projet de réseau REP+.
- Piloter les partenariats et participer à l'évaluation des actions partenariales mises en place au sein de son école.
- Connaître les dispositifs d'accompagnement.
- Faire preuve de capacités relationnelles et d'une bonne écoute en direction des familles, des élèves et de l'ensemble de ses partenaires.
- Coordonner et piloter le projet d'école et les projets éducatifs et pédagogiques avec les axes du projet de réseau REP+.
- Organiser et animer les instances de concertation et de régulation de l'école.
- Mutualiser et valoriser les compétences de tous les enseignants de l'école.
- Accompagner les familles à la parentalité : impulser et mettre en œuvre une réflexion sur l'importance des relations avec les familles.
- Encourager les initiatives pédagogiques, les expérimentations et les pratiques innovantes et contribuer à leur diffusion au sein de l'école et du dispositif REP+.
- Organiser la scolarité de tous les élèves et apporter une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide.
- Participer activement aux travaux des instances du réseau et contribuer à l'élaboration des actions, leur mise en œuvre et leur évaluation.
- Être l'interlocuteur des autorités locales et veiller à la qualité des relations avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école.
- Être le garant d'un climat scolaire propice aux apprentissages.
- Représenter l'institution auprès des familles et de la collectivité locale.

Compétences mobilisables

- Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, des textes de l'éducation prioritaire et du dispositif REP +.
- Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation.
- Être capable de travailler en équipe afin d'animer les instances de concertation et de régulation de la vie de l'école, en prenant en compte la diversité des partenaires.

- Maîtriser les outils informatiques et numériques ainsi que l'Internet dans les différents aspects de la gestion de l'établissement.
- Disposer de compétences organisationnelles et méthodologiques pour savoir apprécier de façon distanciée les diverses situations et prendre les décisions adaptées.

Enseignant classe dédoublée GS

Profil du poste

DESCRIPTION DU POSTE

Pour combattre la difficulté scolaire dès les premières années des apprentissages fondamentaux et soutenir les élèves les plus fragiles, certaines classes de GS des écoles situées en REP+, en fonction des effectifs des cohortes, ont été progressivement dédoublées.

L'objectif global dans lequel s'inscrit cette mesure est "100% de réussite au cycle 2" : garantir, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux - lire, écrire, compter, respecter autrui. La bonne maîtrise de ces savoirs fondamentaux est la condition d'une scolarité réussie et de la formation d'un citoyen libre et responsable.

Réduire les effectifs des classes n'est pas le seul critère de réussite du dispositif. La mise en place d'une pédagogie adaptée est également nécessaire. L'enseignement doit être particulièrement structuré, progressif et explicite. Ce nouveau contexte d'enseignement doit, plus encore qu'ailleurs, permettre de personnaliser les apprentissages et de s'appuyer sur une verbalisation plus fréquente de chaque élève.

Tout au long de l'année, les dispositifs dédoublés bénéficient d'un accompagnement de l'équipe de circonscription et/ou des conseillers pédagogiques départementaux missionnés.

MISSIONS et FONCTIONS

L'enseignant d'une classe dédoublée est un enseignant qui exerce ses missions au sein de l'équipe pédagogique de l'école, dans une classe de niveau GS. Son action s'inscrit dans le cadre du projet d'école afin de :

- contribuer à l'acquisition par chaque élève du socle commun de connaissances, de compétences et de culture,
- participer à la mise en place d'actions de prévention, de repérage et de remédiation de la difficulté scolaire,
- prendre en compte les résultats des évaluations nationales CP et CE1 pour concevoir son enseignement et remédier aux difficultés rencontrées par les élèves,

COMPETENCES ET CONNAISSANCES

- aptitude au travail d'équipe (s'accorder sur des progressions, des programmations mais également sur un emploi du temps réfléchi avec les autres classes pour étendre et varier les modes de (re)groupement, les observations...) - capacités relationnelles, capacité à travailler en partenariat - adaptabilité,
- motivation à enseigner en REP+,
- sens des responsabilités et des initiatives.
- connaître le vadémécum du pilotage des classes dédoublées 100% de réussite en CP et en CE1, ainsi que le référentiel de l'Education Prioritaire,
- avoir une bonne connaissance des différents [guides pédagogiques](#) en lien avec les apprentissages fondamentaux - posséder une solide expérience pédagogique en particulier dans le domaine des processus d'apprentissage de la lecture, du vocabulaire, de l'écriture, de la construction du nombre et de la numération,
- savoir adapter les modalités de travail pour prendre en compte la différenciation nécessaire,
- savoir impulser une continuité des apprentissages avec les niveaux précédent et suivant
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel pour compléter ses connaissances, se tenir en veille pédagogique, réfléchir sur sa pratique et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action, identifier ses besoins de formation.

MODALITE DE RECRUTEMENT

Les enseignants qui souhaitent candidater sur un poste d'une classe dédoublée se présenteront devant une commission d'entretien composée d'un inspecteur de l'éducation nationale et d'un conseiller pédagogique départemental ou de circonscription, ou d'un directeur d'école.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter Viviane DARMON, IEN maternelle : 03/44/06/45/09 ou ien60.maternelle@ac-amiens.fr.

MODALITE D'AFFECTATION

Le candidat retenu sera affecté à titre définitif sur le poste.

L'exercice à temps partiel sur ce type de fonction n'est pas souhaitable.

ELEMENTS DE REMUNERATION

Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon

Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures.

Enseignant classe dédoublée CP ou CE1

Profil du poste

DESCRIPTION DU POSTE

Pour combattre la difficulté scolaire dès les premières années des apprentissages fondamentaux et soutenir les élèves les plus fragiles, certaines classes de CP et de CE1 des écoles situées en REP+, en fonction des effectifs des cohortes, ont été progressivement dédoublées.

L'objectif global dans lequel s'inscrit cette mesure est "100% de réussite au cycle 2" : garantir, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux - lire, écrire, compter, respecter autrui. La bonne maîtrise de ces savoirs fondamentaux est la condition d'une scolarité réussie et de la formation d'un citoyen libre et responsable.

Réduire les effectifs des classes n'est pas le seul critère de réussite du dispositif. La mise en place d'une pédagogie adaptée est également nécessaire. L'enseignement doit être particulièrement structuré, progressif et explicite. Ce nouveau contexte d'enseignement doit, plus encore qu'ailleurs, permettre de personnaliser les apprentissages et de s'appuyer sur une verbalisation plus fréquente de chaque élève.

Tout au long de l'année, les dispositifs dédoublés bénéficient d'un accompagnement de l'équipe de circonscription et/ou des conseillers pédagogiques départementaux missionnés.

MISSIONS et FONCTIONS

L'enseignant d'une classe dédoublée est un enseignant qui exerce ses missions au sein de l'équipe pédagogique de l'école, dans une classe de niveau CP ou CE1. Son action s'inscrit dans le cadre du projet d'école afin de :

- contribuer à l'acquisition par chaque élève du socle commun de connaissances, de compétences et de culture,
- participer à la mise en place d'actions de prévention, de repérage et de remédiation de la difficulté scolaire,
- prendre en compte les résultats des évaluations nationales CP et CE1 pour concevoir son enseignement et remédier aux difficultés rencontrées par les élèves,

COMPETENCES ET CONNAISSANCES

- aptitude au travail d'équipe (s'accorder sur des progressions, des programmations mais également sur un emploi du temps réfléchi avec les autres classes pour étendre et varier les modes de (re)groupement, les observations...) - capacités relationnelles, capacité à travailler en partenariat - adaptabilité,
- motivation à enseigner en REP+,
- sens des responsabilités et des initiatives.
- connaître le vadémécum du pilotage des classes dédoublées 100% de réussite en CP et en CE1, ainsi que le référentiel de l'Education Prioritaire,
- avoir une bonne connaissance des différents [guides pédagogiques](#) en lien avec les apprentissages fondamentaux - posséder une solide expérience pédagogique en particulier dans le domaine des processus d'apprentissage de la lecture, du vocabulaire, de l'écriture, de la construction du nombre et de la numération,
- savoir adapter les modalités de travail pour prendre en compte la différenciation nécessaire,
- savoir impulser une continuité des apprentissages avec les niveaux précédent et suivant
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel pour compléter ses connaissances, se tenir en veille pédagogique, réfléchir sur sa pratique et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action, identifier ses besoins de formation.

MODALITE DE RECRUTEMENT

Les enseignants qui souhaitent candidater sur un poste d'une classe dédoublée se présenteront devant une commission d'entretien composée d'un inspecteur de l'éducation nationale et d'un conseiller pédagogique départemental ou de circonscription, ou d'un directeur d'école.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter Viviane DARMON, IEN maternelle : 03/44/06/45/09 ou ien60.maternelle@ac-amiens.fr.

MODALITE D'AFFECTION

Le candidat retenu sera affecté à titre définitif sur le poste.

L'exercice à temps partiel sur ce type de fonction n'est pas souhaitable.

ELEMENTS DE REMUNERATION

Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon

Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures.